



Mairie d'Allos

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 OCTOBRE 2020 à 17 heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie d'Allos à 17H30, sous la présidence de Monsieur Michel LANTELME, Maire de la commune, afin de procéder à l'examen des dossiers à l'ordre du jour.

Etaient Présents : Michel LANTELME, Stéphane PELLISSIER, Marc ELDIN, PHILIPPE BIANCO, Jean-Marc Michel, Danièle GUIRAND, Kevin BERNARDI, Sylvain BARBOTIN, Emmanuel CONSIDERE, Maxime LANTELME, Lucile ROUX et Stéphanie LAMBERT.

Absents représentés : Alain ROTTINO ayant donné pouvoir à Philippe BIANCO, Serge ZORGNOTTI ayant donné pouvoir à Marc ELDIN ; Sylvie LEYDET ayant donné pouvoir à Michel LANTELME

Secrétariat de séance : Lucile ROUX

Le quorum est atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer

ADMINISTRATION GENERALE

→ Compte rendu du 10 septembre 2020 approuvé à l'unanimité

01-Mises à disposition à titre gracieux

1 – Local de la Gare routière de la Foux d'Allos

Renouvellement de la convention de mise à disposition à la société HHV du chalet « gare routière » à la Foux d'Allos. Durée de la convention : 3 ans renouvelables de manière expresse à chaque échéance limitée à trois renouvellements à compter du 1^{er} novembre 2020.

2- Locaux de la médiathèque d'Allos

Renouvellement de la convention de mise à disposition à la CCAPV des locaux de la médiathèque d'Allos. Durée de la convention : 3 ans renouvelables de manière expresse à chaque échéance – limitée à trois renouvellements à compter du 1^{er} janvier 2019.

3- Appartement T3 à la Foux d'Allos

Mise à disposition d'un appartement T3 à la Foux d'Allos au médecin urgentiste assurant l'ouverture du cabinet médical de la Foux d'Allos. Durée de la convention : 1 an à compter du 1^{er} novembre 2020.

4- Appartements à la Foux d'Allos

Mise à disposition au peloton de Gendarmerie d'un local à la Maison de Foux et d'une dizaine d'appartements. Durée de la convention : ouverture et fermeture de la station de la Foux d'Allos 2020/2021.

L'assemblée délibérante approuve l'ensemble des mises à dispositions à titre gracieux et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Décision à l'unanimité

02- Cession immobilière

Suite à des propositions d'achats de la parcelle cadastrée C821 de 641 m², terrain constructible, située rue des cerisiers – Allos village. La proposition à 57 000€ a été retenue par l'assemblée délibérante. Les frais d'arpentage, et tous les frais concernant la transaction seront à la charge de l'acheteur. Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Décision à l'unanimité

03- Contribution 2020 – Fonds de Solidarité pour le Logement

Le Conseil municipal a validé la participation au FSL départemental pour un montant de 490.44€.

Décision à l'unanimité

04-Tarif location matériel communal

Suite à une forte augmentation des demandes par des particuliers de prêt de matériel communal, le conseil municipal décide que le prêt du matériel sera payant, afin de couvrir le coût du personnel communal dédié au transport et installation de ce matériel.

L'assemblée délibérante valide les tarifs suivants :

- 250€ pour la location d'une tente type barnum comprenant l'installation et le démontage.
- 300€ pour location d'une tente type barnum avec éclairage comprenant l'installation et le démontage.
- 50€ pour location d'un rack de tables et de bancs (8 tables / 16 bancs)

Décision à l'unanimité

FINANCES

07-Décision modificative n°3 du Budget Principal de la commune 2020

INVESTISSEMENT			
Article	Désignation	Dépenses	Recettes
1323-224	Subvention conseil départemental		-49 400€
2182	Achat véhicule	20 000€	
2183	Achat matériel informatique	2 500€	
2183	Matériel vidéo protection	7 100€	
2184	Mobilier	1 000€	
2313-192	Travaux auberge de jeunesse	22 000€	
020	Dépenses imprévues	-102 000€	
2312-224	Marché investissement voirie :		
	- Pont du moulin	-20 000€	
	- Tranchée panneau Seignus	20 000€	
TOTAL		- 49 400€	- 49 400€
FONCTIONNEMENT			
Article	Désignation	Dépenses	Recettes
6132	Locations immobilières	3 000€	
7558	Autres produits de gestion courant		3 000€
TOTAL		3 000€	3 000€

Décision à l'unanimité

INGENIERIE

06-Avenant : Réfection et modification du tracé de soutènement – Parcelle AB0409

L'assemblée délibérante approuve la modification et réfection du tracé du mur sur la parcelle cadastrée AB 0409 (situé sur la placette devant la boutique du Petit allosard – Allos, village) afin de réaliser le cheminement piétonnier prévu, et autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Décision à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

07- Renouveau des postes saisonniers

Dans le cadre de la préparation de la saison hivernale 2020/2021, l'assemblée délibérante approuve le renouvellement des postes saisonniers suivants :

- Un poste d'agent administratif à temps complet
- Trois postes d'agent de surveillance de la voie publique à temps complet
- Un poste de surveillance des écoles à temps non complet
- Trois postes d'agent d'accueil à l'office de tourisme
- Quatre postes d'agent d'animation à l'office de tourisme
- Un poste d'agent polyvalent au service technique

Décision à l'unanimité

08- Convention Montaneo – forfaits ski à tarif préférentiel

A compter de la saison 2020/2021, les agents pourront bénéficier des forfaits de ski journée à tarifs préférentiels. L'assemblée délibérante valide la proposition tarifaire de convention avec le service tourisme de montagne MONTANEO, partenaire du gestionnaire des domaines skiables du Val d'Allos.

Décision à l'unanimité

DIVERS

Suite aux tragiques événements survenus dans les Alpes Maritimes, le conseil municipal montre sa solidarité aux personnes sinistrés :

- En votant une subvention de 3000 € au profit des Vallées de la Tinée, la Vésubie et de la Roya
- En proposant si besoin d'accueillir ou reloger des familles, des personnes en difficulté
- En participant à la collecte de dons si de généreux donateurs se manifestent à l'accueil de la Mairie
- En ouvrant les locaux de la mairie à la réception des dons en produits de première nécessité

La séance est levée à 20 heures 00